Indice de Compétition Impact sur le classement et les Compétitions

1/ Nouveauté sur le classement

Aujourd'hui

Les joueurs sont classés avec l'IV (indice de valeur), qui relève d'un processus d'accumulation de points qui valorise l'assiduité au jeu du quotidien (tournois et simultanés de clubs, qu'ils soient joués en ligne ou en présentiel) Il reste la référence pour votre classement par série. Cet indice de valeur (IV) est conservé.

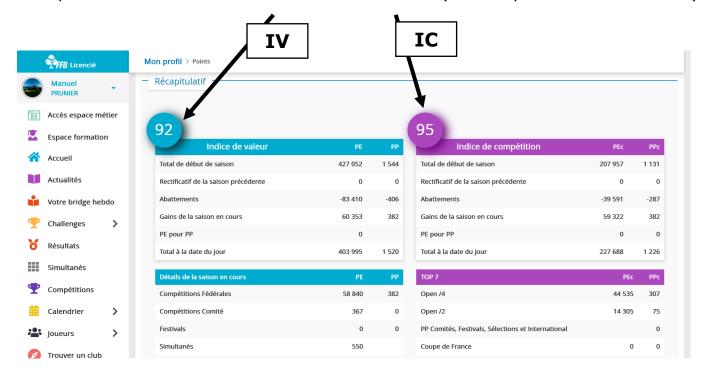
A partir de la saison prochaine

Afin de mieux niveler les joueurs de compétitions entre eux, la Commission de Classement a créé l'indice de compétition (IC).

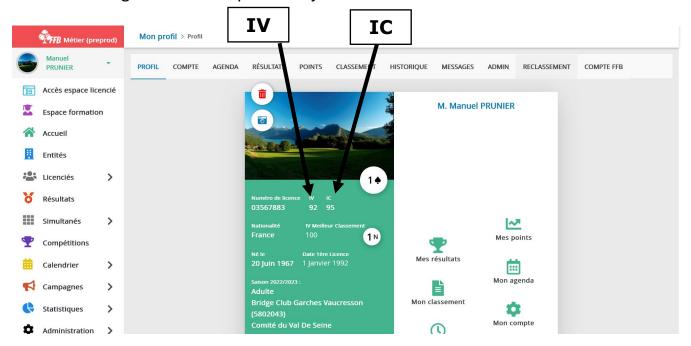
Il est fait pour comparer les joueurs de compétition uniquement, sur le périmètre compétitif (compétitions fédérales, comité, festivals), en prenant en compte à la fin de chaque saison les 7 meilleurs résultats. Il sera la référence pour savoir dans quelle(s) division(s) d'épreuves chacun pourra s'inscrire pour participer.

L'indice de de compétition est initialisé pour démarrer au 1^{er} juillet 2023 sur la base des 7 meilleures performances PE et des 7 meilleures performances PP pour chacune des 5 saisons antérieures. Chaque année le principe d'abattement est conservé (linéaire pour les PE et progressif pour les PP).

L'indice de compétition sera affiché sur le compte des joueurs dès la mi-mars 2023 afin que ceux-ci s'habituent à cette nouvelle notion. (Cf. la copie d'écran ci-dessous)



Les 2 indices figureront sur le profil des joueurs.



Le tableau des indices de compétition

Le tableau de référence est toujours organisé selon un barème familier pour les joueurs (de 100 pour l'IC le plus élevé à 25 pour l'IC le moins élevé). Afin de ne pas créer de confusion, les IC sont déterminés par seuils et ce sont des numéros impairs qui sont retenus (les IV sont des numéros pairs).

Les Indice de Compétitions reflètent une photographie à chaque début de saison d'une hiérarchisation des joueurs de compétition. Les seuils sont donc fatalement mouvants et reflètent une proportion des joueurs (0,20% pour les IC 100, 0,60% pour les IC 95 et ainsi de suite) contrairement aux seuils des Indices de Valeur qui sont fixes (2000 PP pour une $1^{\text{ère}}$ série Nationale, 1000 PP pour une $1^{\text{ère}}$ série Pique et ainsi de suite)

Ci-dessous les seuils retenus :

IC	%	Cumul
100	0,20%	0,20%
95	0,60%	0,80%
89	1,00%	1,80%
83	1,40%	3,20%
77	1,80%	5,00%
71	2,30%	7,30%
65	2,70%	10,00%
59	3,00%	13,00%
53	3,40%	16,40%
49	3,80%	20,20%
45	4,20%	24,40%
41	7,00%	31,40%
37	10,00%	41,40%
33	14,00%	55,40%
29	19,00%	74,40%
25	25,60%	100,00%

2/ Nouveauté sur les compétitions

Les seuils de condition de participation aux compétitions ont été adaptés à ceux que l'on avait pour les Indices de Valeurs :

Compétition par paires avec le critère IV

- 80 maximum pour les épreuves Challenge (anciennement Promotion)
- 120 maximum pour les épreuves Performance (anciennement Honneur)

Compétition par paires avec le critère IC

- 82 maximum pour les épreuves Challenge (anciennement Promotion)
- 136 maximum pour les épreuves Performance (anciennement Honneur)

Compétition par paire	IC minimum	IC maximum
Expert	<mark>112</mark>	<mark>200</mark>
Performance	<mark>74</mark>	<mark>136</mark>
Challenge	<mark>50</mark>	<mark>82</mark>

Compétition par quatre avec le critère IV

- 160 maximum pour les épreuves Challenge (anciennement Promotion)
- 240 maximum pour les épreuves Performance (anciennement Honneur)

Compétition par quatre avec le critère IC

- 164 pour les épreuves Challenge (anciennement Promotion)
- 272 pour les épreuves Performance (anciennement Honneur)

Compétition par 4	IC minimum	IC maximum
<mark>Expert</mark>	<mark>224</mark>	<mark>200</mark>
Performance	<mark>148</mark>	<mark>272</mark>
Challenge	<mark>100</mark>	<mark>164</mark>

La grande nouveauté est la création de plages communes entre les divisions offrant désormais davantage de souplesse pour les joueurs sur l'organisation de leurs compétitions.

Une paire d'IC 118 (2 fois 59) pourra choisir de jouer les épreuves aussi bien en division Expert (anciennement excellence) (seuil minimum 112) que Performance (anciennement Honneur) (seuil maximum 136).

Une équipe d'IC 236 (4 fois 59) pourra, elle, choisir de jouer les épreuves en Division Expert (anciennement Excellence) (seuil minimum 224) que Performance (anciennement Honneur) (seuil maximum 272).

Les paires ayant un IC <=82 pouvant jouer les épreuves Challenge (anciennement Promotion) pourront également cumuler avec les épreuves Performance (anciennement Honneur) comme c'est déjà le cas dès cette année avec les Challenges Promotion. De la même manière les équipes ayant un IC<=164 pour cumuler les épreuves Challenge (anciennement Promotion) et les épreuves Performance (anciennement Honneur.)

3/ Votre rôle en tant qu'arbitre et ambassadeur des compétitions auprès des joueurs

Vous, Arbitres, êtes les premiers contacts avec les joueurs de compétition et serez, nous en sommes certains, à même d'expliquer aux joueurs l'intérêt et les avantages de ce nouveau système d'évaluation.

Voici un lien : https://metier.ffbridge.fr/#/ged onglet [Classement]/indice de compétition pour aller plus loin dans la compréhension du nouveau système d'évaluation des joueurs pour les compétitions. L'assistance restant disponible pour toute question complémentaire.